



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences régionales de santé

Question écrite n° 78350

Texte de la question

M. Jean-François Chossy interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la mise en place des ARS (agence régionale de santé) en remplacement des DRASS. Il l'interroge sur la mise en oeuvre effective des plans handicaps (création de places, plan autisme, plan handicap auditif...) que devront conduire les ARS et qui figurent au rang des priorités. En effet, il souhaiterait avoir confirmation que le libre choix de la personne handicapée parmi les différentes offres d'accueil sera bien garanti, que les projets de vie seront favorisés et les droits au choix d'existence respectés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78350

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5196

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)